

Mesdames et Messieurs

Je tiens tout d'abord à remercier l'Université Saint-Joseph de Beyrouth de nous accueillir cet après midi pour discuter de l'employabilité dans ce campus qui reçoit depuis plus de cent ans d'éminents enseignants et chercheurs pour faire avancer la réflexion autour de thèmes variés en droit, sciences politiques, sciences économiques, sciences de la gestion et management, études actuarielles et études bancaires.

Je félicite les organisateurs de ce colloque d'avoir pensé à inviter des représentants d'entreprises à réfléchir avec les académiciens aux problèmes du recrutement des jeunes en général et au Liban en particulier. Le chômage parmi les jeunes notamment les universitaires est devenu élevé à tel point que l'émigration est devenue l'issue d'un grand nombre parmi eux. Je cite à ce propos l'étude préparée par Choghig Kasparian en 2008 sur «Les jeunes libanais dans la vague d'émigration 1992- 2007 », et publiée par les Presses de l'Université Saint Joseph en 2008, et qui est toujours à notre avis significative à ce niveau: « La moitié des expatriés appartiennent à la tranche des 18-35 ans et seraient titulaires d'un diplôme universitaire, 22% d'entre eux détiendraient le baccalauréat et 10% posséderaient un diplôme technique tous niveaux confondus. »

Il est reconnu que le travail dans le secteur bancaire attire les universitaires de plusieurs branches des sciences sociales et autres, vu les avantages financiers et sociaux que procure ce secteur à ses employés à travers « la convention collective ». Malheureusement, le secteur bancaire ne peut pas répondre à toutes les demandes d'emploi qui lui sont soumises.

Le marché du travail bancaire est relativement petit au Liban, il représente près de 1,3% de l'emploi global du pays et 3,5% de la population salariée (660.000 personnes). Les banques employaient effectivement, en fin 2013, 23.137 personnes dans les sièges sociaux et agences. Le nombre d'employés travaillant dans les banques libanaises s'est accru ces dernières années (près de 4,4 % en moyenne par an, au cours des cinq dernières années). Le recrutement a englobé aussi bien des jeunes

universitaires à leur premier emploi que des cadres. Ceci serait dû, d'une part, à l'introduction en masse de produits « *retail* » dans les banques libanaises et d'autre part, à l'expansion des banques libanaises à l'extérieur, notamment dans des pays moins développés que le Liban au niveau de la bancarisation. Ainsi, les banques se sont trouvées face à des besoins en compétences supplémentaires donc, à des défis de recrutement, d'attraction de jeunes qualifiés et de rétention de ces derniers. Il leur a fallu alors préparer des personnes qualifiées pour le développement aussi bien du marché intérieur que celui du marché extérieur. De même, la normalisation du métier bancaire et l'exigence de nouvelles fonctions de contrôle et de gestion du risque exigent un nombre important d'employés qualifiés avec tout ce que cela demande pour la mesure du risque, son suivi et sa limitation.

Par ailleurs, les exigences de notre métier deviennent de plus en plus pesantes. L'évolution technologique rend les changements de plus en plus rapides au niveau des produits et services bancaires, de la sécurité des informations et d'autres domaines. La clientèle devient de plus en plus informée et avisée et cherche des services adaptés à ses besoins. Les autorités de tutelle assurent un contrôle de plus en plus étroit (*heureusement d'ailleurs*). Toutes ces évolutions, en plus des soucis de maintien de la rentabilité, représentent de grands défis pour les banques, leur management et leurs employés et nous incitent à rechercher des ressources humaines capables et efficaces et à recourir à la formation comme moyen de maintien de niveau et d'avancement.

Ainsi, les exigences du métier nous imposent d'être de plus en plus sélectifs dans le recrutement (et dans l'évaluation de la performance de nos collaborateurs. Les tendances du marché du travail bancaire ne peuvent pas s'éloigner trop des tendances du marché du travail dans le pays sans forcément s'y aligner.

Mesdames et Messieurs,

L'Association des banques du Liban (L'ABL) a été fondée en 1959. La formation des employés de banque est citée dans les premiers statuts de l'ABL, parmi ses principaux objectifs: « La formation et le développement des ressources humaines » et puis il a

été ajouté depuis quelques années « et la diffusion de l'enseignement supérieur dans le domaine de sa spécialisation bancaire » alors que nous retrouvons dans les moyens d'action que: « L'ABL organisera des centres d'études bancaires et des cycles d'études pour les employés des banques et les membres de leur Conseil d'Administration, en vue d'élargir leurs connaissances et améliorer leur rendement ». Nous lions ainsi, dans nos statuts, « les connaissances » prises au sens de « compétences » à l'amélioration du rendement.

Nous avons créé en tant qu'association, dès 1967 un centre de formation professionnelle diplômante en partenariat avec l'Université Saint Joseph. Ce centre n'existe plus après avoir rempli sa mission pour 46 ans consécutifs et formé des milliers d'employés et nous avons établi depuis 2013, un nouveau partenariat avec cette même université dans l'Institut supérieur d'études bancaires qui dispense une formation universitaire. Il s'agit d'une expérience unique au Liban où un secteur professionnel s'allie à une université dans un projet d'éducation.

Parallèlement à cette initiative, une direction spécialisée dans la formation continue de courte durée fonctionne au sein du Secrétariat Général de l'ABL depuis 1991. On peut compter jusqu'à fin 2013 près de 40.000 participants à ses cycles de formation.

Nous faisons remarquer que toutes les banques libanaises accordent une place importante à la formation de leurs employés. L'aspect moderne du secteur bancaire peut paraître comme étant en contradiction avec le reste de l'économie libanaise. Notre secteur a pu résister à tous les changements de l'économie libanaise et il a trouvé, à certains moments de difficultés de sa croissance à l'intérieur du pays, des issues, en s'ouvrant sur d'autres marchés. L'essentiel est que sa productivité puisse rester élevée afin de pouvoir continuer à subvenir aux besoins de financement de l'économie.

Président de l'Association des banques du Liban  
Dr. François Bassil